

GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affranchire
51019385
0000001
Die Post Schweiz



B post.ch

ACTION QUATRE QUARTS

Demokratie-Initiative
Postfach 6
9215 Schönenberg

Vous aussi, voulez-vous faire des Suisses et des Suisse...?



INITIATIVE POUR LA DÉMOCRATIE

...alors modernisez avec nous le droit de la nationalité!

- Deux millions de personnes en Suisse - un quart de la population résidente - n'ont pas de passeport suisse. Elles sont chez elles ici, travaillent et paient les impôts, ont des amis, une famille.
- Une société dans laquelle un quart des personnes est exclue de la participation politique et sociétale, n'est qu'une démocratie partielle. Il est temps de reconnaître ces personnes comme des membres à part entière de notre société.
- La démocratie implique de se rencontrer sur un pied d'égalité avec des droits égaux. Ce principe est violé tant que les trois quarts de la population dépendent du quart restant.
- La naturalisation ne doit plus être un acte arbitraire, mais se faire sur la base de critères objectivement mesurables : les faiseurs de Suisses appartiennent au passé.

C'est pourquoi nous avons lancé l'initiative pour la démocratie, pour un droit de la nationalité moderne avec des critères clairs et objectifs :

- naturalisation après 5 ans en cas de séjour légal
- pas de peine privative de liberté de longue durée
- pas de mise en danger de la sûreté intérieure et extérieure de la Suisse
- connaissances de base d'une langue nationale

Signez maintenant l'initiative pour la démocratie



Plus d'informations et feuilles de signatures
www.democratie-initiative.ch

"Remplir la carte, la détacher et la déposer dans une boîte aux lettres"

Pour un droit de la Nationalité Moderne (Initiative pour la Démocratie)
Initiative populaire fédérale «Pour un droit de la nationalité moderne (initiative pour la démocratie)»
La Constitution'est modifiée comme suit:

Art.38, al. 2

² Elle [la Confédération] légifère sur la naturalisation des étrangers.

A droit à l'octroi de la nationalité suisse sur demande tout étranger :

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature.
Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

| Canton: | Nº postal: | Commune politique: | Signature manuscrite | Contrôle blanc laisser en |
|---------|--|---|----------------------|---------------------------|
| | Nom et prénom écrire de sa propre main et en majuscules | Date de naissance jour/mois/année rue et numéro | | |
| 1. | | | | |
| 2. | | | | |
| 3. | | | | |
| 4. | | | | |

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 282 du code pénal.

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote:
Arber Bulakaj, Säntisstrasse 24, 9500 Wil; **Andrin Eichlin**, Hopfenweg 17, 3013 Bern; **Tarek Naguib**, Bründlefeldstrasse 25, 3013 Bern; **Stefan Manser-Egli**, Halden 1, 6207 Nottwil; **Hilmi Gashi**, Thunstrasse 190, 3074 Muri bei Bern; **Nadira Mao**, Waldeckerstrasse 37, 3072 Ostermundigen; **Rebecca Angelini-Zingg**, Scheuchzerstrasse 125, 8006 Zürich; **Jorge Cancio**, Meierriedweg 6, 2504 Biel; **Lisa Mazzone**, Avenue Ernest-Pictet 5, 1203 Genève; **Paul Rechsteiner**, Davidstrasse 45, 9000 St.Gallen; **Sania Ameti**, Kanzleistrasse 80, 8004 Zürich; **Melinda Nadja Ahonji**, Breitensteinstrasse 26, 8037 Zürich; **Mustafa Atici**, Bellinzonastrasse 16, 4059 Basel; **Migmar Dhakayel**, Johanneshülfstrasse 52a, 3014 Bern; **Agnese Zucca**, Via Ghiringhelli 3, 6527 Lodrino; **Mario Anato**, Via ai Giotti 69, 6862 Rancate; **Marco Kistler**, Unterlittweg 3, 8400 Winterthur; **Venkatesh Shanta**, Bernstrasse 19, 3110 Münsingen; **Ruth-Gaby Vermot-Mangold**, Greyerzstrasse 70, 3013 Bern; **Sylvie Makela**, Av. Floréal 7, 1006 Lausanne; **Sibel Arslan**, St. Alban-Rheinweg 48, 4052 Basel; **Samir Riad Jamal Aldin**, Schindlerstrasse 9, 8004 Zürich; **Emine Saritaslan**, Kehrgasse 36, 3018 Bern; **Rosemarie Weibel**, Via Selva 16, 6900 Massagno; **Elias Studer**, Tunnelweg 17, 6414 Oberarth

Le/La fonctionnaire soussigné certifie que les (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Den folgenden Abschnitt bitte nicht ausfüllen. Die untenstehende Stimme rechtsbescheinigung wird durch das Initiativkomitee eingeholt.

| | | | |
|-------|-------|-----------------------|----------------------|
| Lieu: | Date: | Signature manuscrite: | Fonction officielle: |
|-------|-------|-----------------------|----------------------|

Envoyez cette liste partiellement ou entièrement remplie le plus rapidement possible au comité d'initiative: Demokratie-Initiative, case postale 6, 9215 Schönenberg.
Vous trouverez de plus amples informations et des feuilles de signatures sur notre site Internet : www.democratie-initiative.ch

Scellé:

Scellé:

Expiration du délai imposé pour la récolte des signatures: 23.11.2024